

N°444

du 04
Novembre
2011

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi
SOUZA

INSTABILITE AU SAHEL

Le conflit libyen a créé une zone d'instabilité en Afrique ;

La dissémination des armes est particulièrement préoccupante. Quatre pays de la zone du Sahel (Mauritanie, Mali, Algérie, Niger) ont mis en place une cellule sécuritaire composée d'experts en armements pour suivre le mouvement de circulation des armes en provenance de la Libye.

On pense que 800 000 à 1 million d'armes légères sont en circulation clandestine dont des missiles sol-air, des fusils mitrailleurs de fabrication coréenne, des roquettes anti-char, des pistolets automatiques, de l'artillerie lourde. Selon le Washington Post, les officiels américains craignent que des lance-roquettes anti-aériens ne tombent dans les mains de terroristes susceptibles de s'en servir contre les avions de tourisme survolant l'Afrique du Nord et le Proche Orient : " Le gouvernement libyen avait jusqu'à 20.000 missiles de ce type et les entrepôts ont été pillés dans le chaos du soulèvement libyen " écrit le journal.

Le Polisario et la branche africaine de Al Qaïda (Aqmi : Al-Qaïda au Maghreb Islamique) tirent profit de l'instabilité régionale générée par la crise libyenne. Deux Espagnols, une femme et un homme, et une Italienne, membres d'une ONG, ont été enlevés à Hassi Rabuni, près de Tindouf dans le sud-ouest algérien, une zone qui abrite des camps de réfugiés sahraouis contrôlés par le Front Polisario.

Le ministre marocain des Affaires étrangères, Taieb Fassi Fihri, a renouvelé l'engagement de son pays à "œuvrer" avec les pays voisins pour la libération de trois coopérants européens enlevés en Algérie le 23 octobre. S'exprimant devant le Parlement dans le cadre d'une question orale concernant les " provinces du sud du royaume " M. Fassi Fihri a dénoncé cet " acte lâche " en exprimant la " forte solidarité du Maroc avec les familles des otages".

Le ministre marocain a en outre estimé que l'Algérie a une "responsabilité" dans cette affaire car elle assume la "responsabilité de protéger les personnes qui vivent sur son territoire".

Aucune compromission avec le terrorisme ne doit être tolérée.

Rencontre de Martina Boustani avec la presse togolaise

Les Etats-Unis confirment la réélection de Faure Gnassingbé

*** Les Etats-Unis n'avalisent pas de hold-up électoral.**

Dernière minute

Les accès à la
"Fontaine
lumineuse" fermés
à la circulation
du 4 au 6 novembre



Madame Martina Boustani, Directrice adjointe au Département américain chargée des affaires africaines

Contre la recrudescence de
la piraterie maritime dans le
Golfe de Guinée

**Le Togo et ses
voisins poussés
à durcir la lutte**

** On s'organise à l'international pour
appuyer le Togo, le Bénin et le Nigeria.*

Après des mises en demeure improductives

**Contrat résilié et
suspension d'un an pour 3
entreprises pour incapacité**

** Au-delà de la sanction, quel est le degré de défaillance dans les attributions ?*

Processus de privatisation des banques togolaises à capitaux publics

**Un cadre restructuré
pour une cession
optimale des parts**

** L'Etat compte récupérer près de 90 milliards Cfa consentis à la restructuration.*

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro ----- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

Repères

L'ADES dans le Tchaoudjo

Dans le cadre de l'exécution de son programme d'appui, conseils technique et matériel aux producteurs agricoles de la préfecture de Tchaoudjo, les membres de l'Association pour le Développement Economique et Social (ADES) conduits par leur président M. Ayéva Essofa ont entrepris du 28 au 30 octobre la première tournée de sensibilisation et d'information aux populations rurales des cantons de Tchaoudjo.

Cette première tranche les a conduits respectivement dans les chefs lieu de canton de Kparatao, Kadamkara, Kémeni, Aléhéridé et Agoulou. L'objectif visé par cette tournée est d'établir un contact direct entre les producteurs agro- pastoraux des milieux ruraux pour leurs apporter les conseils afin que ceux-ci tirent pleinement profit des structures et des projets que l'Etat Togolais a mis en place pour les sortir de leur pauvreté. Il s'agit également pour les initiateurs de cette tournée d'inciter les producteurs à s'organiser en groupement afin de profiter des aides de l'Etat et des partenaires en développement. Cette tournée a également permis aux membres de l'ADES d'entretenir leurs auditoires des cinq cantons sur les valeurs traditionnelles et culturelles sans oublier la scolarisation des enfants et surtout de la jeune fille. Le président du conseil d'administration promoteur de l'ADES a saisi l'occasion pour présenter son association aux producteurs agricoles de ces localités. En marge de cette sensibilisation, l'ADES a fait don de consommables et non consommables médicaux aux maternités du CHR de Sokodé et à quatre (4) USP du district Sanitaire de Tchaoudjo. Ce don est composé entre autres de produits lessiviels, pharmaceutiques, des effets vestimentaires aux femmes issues de familles pauvres qui accouchent dans ces formations sanitaires. Il émane de Mme Ayéva Traoré Himma Adiéto pour le compte de l'ADES. Elle a, à cette occasion, signifié que c'est pour l'ADES une manière de participer à la CARMMA.

Vingt-neuf agents pour aider l'environnement

Vingt-neuf agents de l'environnement et des ressources forestières recrutés en 2008 et affectés dans la région Centrale ont prêté serment le vendredi 28 octobre au palais de justice de Sokodé.

Cette cérémonie est intervenue après leur formation militaire au Centre National d'Instruction (CENI) de Kara, un stage à Lomé et leur répartition dans des différents postes de protection de l'environnement et des ressources forestières de la région Centrale. Les agents forestiers ont tour à tour juré devant le président du tribunal de première instance de Sokodé, Komi Séna Etsé de travailler conformément au code forestier du Togo. M. Etsé a rappelé aux récipiendaires le devoir qui leur a été conférée pour maintenir l'ordre et protéger les faibles. Il leur a demandé de ne point utiliser cette force pour collaborer avec les braconniers et les exploitants du bois en vue de se partager les bénéfices. " Vous avez la force nécessaire pour traquer et dresser les procès verbaux aux auteurs de crimes et délits sur l'environnement et les ressources forestières ", a fait savoir le juge. En les conviant au respect de la hiérarchie, de la loi et au professionnalisme, le juge Etsé a reconnu que leur travail est énorme et qu'ils feront face à beaucoup d'obstacles sur le terrain.

M.A./ATOP

AVIS DE REMERCIEMENTS

Togbui Agbodji Kossi Sébastien DOUGBE IV, Chef canton de Sévagan M. DJOKEY Koffi Paulin, ses frères, sœurs et leurs enfants au Togo et au Ghana

M. EFOE Ekoué, ses frères, sœurs et leurs enfants à Lomé et à Sévagan

Mme SEDOU Ama née DJOKEY, ses frères, sœurs, cousins et cousines au Togo, au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Canada

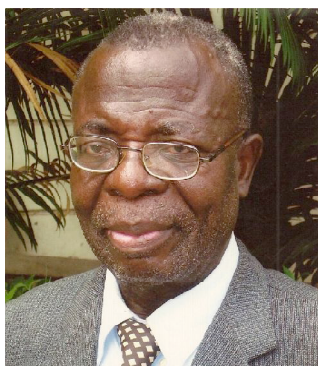
Les familles parentes et alliées

Profondément touchées des nombreuses marques d'affection et de soutien que vous leur avez témoignées lors du rappel à Dieu de leur très cher et regretté :

DJOKEY Yao

Néglokpé Joseph
Instituteur principal
à la retraite

Survenu le 6 octobre
2011 à Afagnan dans
sa 70ème année



Que Dieu tout-puissant vous bénisse en abondance pour vos bienfaits et vous les rende au-delà de vos attentes.

Musique

King Nee soufflera les 10 bougies de City Music à l'Institut français de Lomé

Le 12 novembre prochain, le chanteur King Nee fêtera le dixième anniversaire de son émission télé musicale City Music. Une émission dont le rôle dans la promotion de la musique togolaise n'est plus à démontrer. A l'occasion de cette célébration, un concert aura lieu à l'Institut français de Lomé, avec la participation de nombreux artistes de la chanson togolaise.

De son vrai nom, Lawal Saidina Aliou, King Nee, pour la scène, est un artiste protéiforme. Chanteur de Hip hop, il est surtout connu pour son album " Well Well ", pour lequel il a été nominé aux Koras Awards en avril 2010.

Entrepreneur culturel, il est connu comme le promoteur du Conseil musical du Togo (CMT)

dont le but avoué, selon lui, est de " mettre en commun nos énergies et nos compétences pour développer le secteur musical au Togo. Nos membres sont des artistes, bien sûr, mais aussi des producteurs, des arrangeurs, des animateurs radio et TV ou des journalistes ".

Connaissant plus ou moins parfaitement le milieu du show biz togolais, il déplorait le fait que les artistes aient à travailler " chacun dans son coin ". Ce que déplore un autre artiste pour qui les artistes togolais ne constituent pas une force convaincante pour peser sur le destin de la culture nationale. " Ils sont si faibles qu'ils ne font pas peur aux autorités et ils partent la plupart du temps quémander des subsides



au ministère au lieu de peser lourd dans la balance pour avoir le Fonds d'action culturelle ", s'est confié cet artiste à L'UNION.

King Nee, par exemple, ne pouvait pas comprendre que des

télévisions nationales demandent aux chanteurs de payer pour la diffusion des clips alors qu'elles sont plutôt censées lui rembourser des droits d'auteurs.

Littérature

Un Goncourt critique les guerres coloniales françaises

Le Prix Goncourt vaut un chèque de 10 euros mais nombreux sont les écrivains qui rêvent d'en être distingués. Certains désirent juste figurer parmi les nominés, tant le Goncourt est un prestigieux prix qui non seulement fait la promotion de l'heureux récipiendaire mais en fait un best-seller. L'heureux gagnant du Goncourt 2011 est un sympathique enseignant de biologie, tout le contraire du sulfureux et provocateur Michel Houellebecq, lauréat de l'année 2010.

Il s'appelle Alexis Jenni, 48 ans. Et il est à son premier roman, après avoir vu ses manuscrits refusés pendant des années par les maisons d'édition. Son roman " L'Art français de la guerre " - c'est effectivement tout un art- bouscule la rentrée littéraire en France.

Alexis Jenni nous est sympathique et d'un grand intérêt parce qu'il remet au goût du jour les guerres coloniales et impérialistes faites par la France, à une époque où, dans la Sarkozye, on se plaît encore à parler des aspects positifs de la colonisation et que François Fillon

se complait à nier que la liquidation de l'Union des populations du Cameroun (UPC) fût une vraie guerre coloniale, à l'ombre de la très médiatisée Guerre d'Algérie.

Selon la presse, L'Art français de la guerre, est un ouvrage extraordinairement ambitieux. Il nous retrace deux décennies de guerres coloniales, racontées en alternance par un ancien parachutiste dessinateur nommé Saragon qui explique le passé et un narrateur qui emploie la première personne et qui évoque le présent. Un projet colossal que Jenni avait envoyé par la poste à un seul éditeur, Gallimard. Jusque-là, ses écrits sont restés dans un tiroir, le seul manuscrit (" une sorte de grand polar mâtiné de science-fiction ") envoyé à d'autres éditeurs a été refusé.

Né en 1963 à Lyon, Alexis Jenni est d'origine suisse-allemande et a une allure soignée et tranquille. Il avait écrit sur son blog : " Je suis modeste, c'est un handicap un peu ridicule, je sais. " Néanmoins, cette carapace pour se protéger des rumeurs dans les dîners en ville, il

l'a clairement abandonnée en écrivant durant cinq ans les 640 pages de son premier livre.

Son œuvre couronnée nous fait entrer en guerre au début 1991, à l'aube de la guerre du Golfe. " La neige recouvrit tout, bloquant les trains, étouffant les sons ". Voilà l'univers esquissé sur la première page de l'ouvrage qui nous confronte à la force de la nature, l'hydre de la technologie et la fragilité de nos sens et sentiments. Puis,

L'Art français de la guerre nous promène de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la guerre d'Algérie, avec des phrases fracassantes: " Ce fut un beau massacre que celui que nous perpétrâmes en mai 1945. Les mains barbouillées de sang nous pûmes rejoindre le camp des vainqueurs. Nous en avions la force. " (p. 197)

Alexis Jenni, L'Art français de la guerre, éditions Gallimard, 640 pages.

Naipaul aimé malgré le Masque de l'Afrique

De nombreux auteurs africains n'ont pas apprécié le dernier livre, Le Masque de l'Afrique de l'écrivain britannique d'origine indienne V.S Naipaul sur l'Afrique. L'écrivaine ivoirienne, Véronique Tadjo, actuellement résidente en Afrique du Sud, trouvait V.S Naipaul " méprisant, arrogant voire raciste " dans le récit sur l'Afrique. Il faut dire que Naipaul a écrit plusieurs livres sur l'Afrique dont A la courbe du fleuve (Albin Michel, 1982) a pour héros un jeune Indien, émigré en Afrique équatoriale, au lendemain des indépendances.

Ce n'est pas le cas de l'enseignant, écrivain et critique littéraire Boniface Mongo-Mboussa. Dans un entretien qu'il a accordé au quotidien Le Monde le 27 octobre dernier, Boniface Mongo-Mboussa juge plutôt favorablement le livre Le Masque de l'Afrique, un récit de voyages de l'auteur sur le continent.

" C'est un retour critique qu'il accomplit. Un retour sur lui-même, d'abord : son récit commence en Ouganda, pays d'Afrique de l'Est, où Naipaul a vécu à la fin des années 1960, comme écrivain-résident à l'université Makerere de Kampala ", note Mongo-Boussa.

Le critique congolais déplore que les intellectuels africains ne visitent pas les récits de voyage des

auteurs européens sur l'Afrique, notamment ceux écrits pendant la colonisation. " Les débats qu'on a eus, en Afrique, sur l'état de notre continent, ont été riches, houleux souvent. Mais ils restent inachevés. Les Stanley et les Speke, on les a lus et on les a rejetés - sans vraiment les interroger ", dit-il. " Naipaul, lui, mène l'enquête. Il tire un bilan : sur l'Afrique et sur lui-même. Malgré la dureté de cet inventaire, son livre n'est pas un réquisitoire. Il est une nouvelle forme de ce jeu de miroirs qui lie Naipaul aux Africains ", a-t-il ajouté.

Il conclut sur un jugement assez péremptoire mais clément sur l'écrivain d'origine britannique : " Naipaul est un homme en colère - contre Trinidad, contre l'Inde, contre l'Afrique... Contre lui-même aussi. Mais sa colère est saine. Il faut la prendre avec fair-play. Naipaul a beau avoir été anobli, avoir reçu le prix Nobel, il demeure un bâtard et un nomade".

Les Indiens immigrés en Afrique en ont été chassés, souvent violemment, comme dans l'Ouganda d'Idi Amin Dada. Pour Naipaul, l'Afrique incarne une part de sa douleur originelle, de son malheur, de sa mélancolie. Le Masque de l'Afrique est aussi un livre d'adieu, dit Mongo-Boussa.



**Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses**

Récepissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Après des mises en demeure improductives

Contrat résilié et suspension d'un an pour 3 entreprises pour incapacité

** Au-delà de la sanction, quel est le degré de défaillance dans les attributions ?*

Sylvestre D.

L'information est contenue dans un communiqué rendu public par les Ministres Gourdigou Kolani, chargé des infrastructures rurales, et Tchamdja Andjo des Travaux publics. Visiblement, l'Autorité a été poussée à bout, rien que dans la durée d'exécution de deux mois pour la tranche ferme fixée à 37% d'avancement. "Vu l'état d'avancement des travaux plus de quatre mois après le démarrage officiel (ndlr : le 12 avril 2011), le Ministre chargé des infrastructures rurales et le Ministre des Travaux publics vous ont adressé la lettre de mise en demeure en date du

bâtiments et des travaux publics". Les entreprises soumissionnaires ne sont pas qualifiées pour arracher les marchés, mais elles refusent de se mettre en groupe pour cotiser le peu de matériels et de personnel qu'elles possèdent. Les conseils dans ce sens sont toujours balayés du revers de main. Le problème se pose à deux niveaux. Le soumissionnaire n'a pas produit, dans son dossier, des pièces requises. Comme le quitus fiscal ou la caution bancaire. A l'œil nu, elles sont facilement rejetées. Mais qu'advient-il lorsque, noir sur blanc, il mentionne disposer des matériels et du personnel indispensables pour le marché en



Des engins lourds de ce genre, il est rare d'en trouver partout

24 août 2011, vous sommant d'accélérer et d'achever sans délai les travaux de la tranche ferme", précisent d'entrée les deux commis de l'Exécutif togolais. Et de poursuivre : "malgré vos promesses de tout faire pour achever ces travaux avant le 12 septembre 2011, délai de rigueur, les différentes injonctions de l'Administration de résilier votre contrat, l'état d'avancement des travaux après six mois de notification est inférieur à 37%". Dans les faits, ce taux d'avancement est juste de 14% pour KADIFAR dans la préfecture d'Akébou, de 30,47% pour OTAMARI dans le Kpendjal et de 15,51% pour SILOE dans la préfecture des Lacs. C'est-à-dire que les entreprises incriminées ne se soucient guère de la grande utilité qu'attendent les populations bénéficiaires des ouvrages à construire. Surtout qu'il s'agit des pistes rurales hautement indispensables dans les zones exclusives de culture.

Mais, en réalité, il ne pouvait en être autrement. Les Ministres mettent le doigt sur le problème : "vu l'incapacité notoire dont votre entreprise a fait montre dans l'exécution de ces travaux, incapacité liée au manque de matériels adéquats contrairement aux mentions de votre dossier d'appel d'offres, il s'est avéré nécessaire de vous accorder une période de préparation pour mieux vous attaquer à l'avenir à l'exécution des travaux du secteur des

question ? Alors qu'il n'en est rien. CECO-BTP a récemment échoué sur le Boulevard du Haho (3,5 km) pour entre autres non respect des critères minima relatifs au personnel et matériels, avant de gagner 11 km dans la banlieue Nord de Lomé (Agbalépédogan, Totsi et Agoè Nyivé). Peut-être, pour s'être mis en groupement avec l'italienne GEA. Quel est le réel contrôle qui est fait pour éviter de constater, six mois après l'attribution du marché, que le gagnant du marché n'a pas les matériels sans lesquels rien ne peut être fait ? A l'image de ce qu'écrivent les Ministres Kolani et Andjo. Dans la conscience collective, on est en droit de diriger les réponses vers une complicité de l'Autorité qui accorde le marché. En fait, confie un responsable de l'exécution des travaux au Togo, ce type de contrôle ne se fait pas. Et ce n'est qu'à force d'être échaudés et critiqués ces derniers temps que l'intention se consolide pour instituer un contrôle des éléments fournis par le dernier carré des entreprises soumises au choix final.

Il se souvient qu'à la fin 2009, le Premier ministre, lors de la présentation du bilan des actions du Gouvernement, révélait que des entreprises déplacent nuitamment des matériels, d'un chantier à un autre, pour répondre à un contrôle qui leur est annoncé. Aussitôt après, les matériels sont retournés sur le premier chantier ou à leur propriétaire originel. Juste pour faire croire qu'on a la qualité



Gourdigou Kolani, Ministre chargé des infrastructures rurales

d'être appelé entreprise de B&TP. A l'image de ce que des journalistes avaient fait, en débarrassant des ateliers de coiffure de leurs séchoirs, pour remplir la condition de siège de leur canard aux fins de l'aide de l'Etat à la presse. Passons.

Pour l'heure, les marchés attribués à KADIFAR, OTAMARI et SILOE sont résiliés et les entreprises sont suspendues de toute

participation aux consultations et appel d'offres aux marchés des travaux publics pour une durée d'un an à compter du 17 octobre 2011. Il faut rappeler que l'hebdomadaire "Journal des marchés publics du Togo" affiche toujours au fronton de ses parutions que les principes fondamentaux de la passation des marchés sont la transparence, l'équité, l'économie et l'efficacité.

Dernière minute

Les accès à la "Fontaine lumineuse" fermés à la circulation du 4 au 6 novembre

Par un communiqué daté d'hier 3 novembre 2011, les ministres Tchamdja Andjo des Travaux publics et Pascal Bodjona de l'Administration territoriale informent les usagers et les populations riveraines du boulevard du 13 Janvier et de l'Avenue de la Libération que les accès au rond-point dénommé "Fontaine lumineuse", en face du Commissariat central et du Camp de la gendarmerie nationale, seront fermés à la circulation à compter de ce 4 novembre à partir de 20 heures jusqu'au dimanche 6 novembre 2011 à 4 heures TU.

La mesure vise à faciliter l'exécution des travaux de raccordement des chaussées en 2 x 2 voies et 2 x 3 voies, de part et d'autre dudit rond-point. Et ce, dans le cadre de l'assainissement et du renforcement du boulevard du 13 Janvier. Construit avant les années 60, le boulevard du 13 Janvier, anciennement boulevard circulaire, n'a connu que des aménagements au fil des ans. Long de 5,125 km, il se trouvait avant le début des travaux par l'entreprise Ebomaf



Andjo Tchamdja, Ministre des Travaux publics

dans un état de dégradation avancée, et canalise difficilement le trafic routier alors que le parc automobile de la ville de Lomé est toujours en pleine croissance. Son réseau d'assainissement et de drainage des eaux fonctionne partiellement, étant composé essentiellement de canalisations ponctuelles, de faible diamètre et en mauvais état ou bouchés. En lançant en janvier les travaux de sa réhabilitation, les Autorités se sont décidées à remettre la configuration

Rencontre de Martina Boustani avec la presse togolaise

Les Etats-Unis confirment la réélection de Faure Gnassingbé

** Les Etats-Unis n'avalisent pas de hold-up électoral*

Eric J.

Après des visites officielles rendues aux autorités togolaises, la Directrice adjointe au département d'Etat américain chargée des affaires africaines, Mme Martina Boustani a échangé avec la presse togolaise. Les thèmes comme, les relations diplomatiques Etats-Unis-Togo, la politique étrangère des Etats-Unis en Afrique et dans le monde, le trafic de drogue, le soutien des E-U à la presse africaine... et les élections au Togo ont meublé les discussions entre la diplomate et les journalistes. Contre toute attente, elle a persisté et signé que le scrutin présidentiel de mars 2010 a été crédible et les résultats justes.

Face aux journalistes, Madame Boustani, à Lomé dans le cadre d'une visite de travail d'une semaine, a commencé son intervention par une brève présentation de la représentation diplomatique qu'est une ambassade américaine. Au Togo, l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique est subdivisée en deux missions essentielles, le département des affaires étrangères et le corps de la Paix qui rassemble les volontaires opérant sur toute l'étendue du territoire togolais pour appuyer des populations dans le

cadre des projets sociaux. Quand au département des affaires étrangères, il est constitué de deux importantes sections : administrative (consulat) et politique avec des sous-sections (économique, publique...) Le rôle principal dévolu à cette représentation diplomatique est avant tout la protection des 1.500 ressortissants américains vivant sur le sol togolais et le renforcement des liens de coopération entre les Etats-Unis et le Togo.

De bonnes relations

Répondant aux questions des journalistes, Mme Boustani s'est réjoui des bonnes relations bilatérales entre la première puissance mondiale et le Togo. Pour elle, le Togo et son pays sont sur plusieurs fronts pour la sécurité et la Paix dans le monde. Sa visite rendue au centre de formation des troupes onusiennes de maintien de la Paix basée à Adidogomé où exercent des instructeurs américains lui a permis de toucher du doigt la réalité de cette coopération évidente.

Sous un autre registre, sur lequel elle est interpellée, la diplomate américaine a fait cas de la lutte contre la drogue qui s'intensifie

(suite à la page 4)

un terre-plein central supérieur ou égal à 1 mètre. Sa nouvelle structure est composée d'une couche de forme en sable silteux, d'une couche de fondation en sable silteux stabilisé au ciment sur une épaisseur de 20 cm, d'une couche de base en grave bitume d'une épaisseur de 10 cm. Enfin, la voie est revêtue en béton bitumineux d'une épaisseur de 5 cm pour répondre aux normes régionales. Pour éviter toute dégradation par les eaux, le drainage sera assuré par des caniveaux et dalots en béton armé de sentions conséquentes pour permettre une évacuation efficace.

D'ores et déjà, les deux ministres ferment les yeux et comptent sur la bonne compréhension, la collaboration et le civisme des uns et des autres pour respecter l'interdiction et, par ricochet, pour un heureux aboutissement d'un projet qui va révolutionner l'image de la capitale togolaise.

En principe, en janvier 2012 selon le contrat, tout est fini. Peut-être même avant !

Processus de privatisation des banques togolaises à capitaux publics

Un cadre restructuré pour une cession optimale des parts

*** L'Etat compte récupérer près de 90 milliards Cfa consentis à la restructuration.**

Jean Afolabi

Dans le cadre de sa politique de libéralisation de son économie, le gouvernement togolais a décidé de se désengager des banques publiques, en vertu d'une loi du 7 octobre 2010. Il s'agit principalement de la Banque togolaise de développement (Btd), de la Banque internationale pour l'Afrique au Togo (Bia-Togo), de la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (Btci) et de l'Union togolaise de banque (Utb). Les objectifs visés par cette démarche, indiquait le conseil des ministres mercredi, sont de poursuivre l'assainissement du secteur bancaire, de renforcer la capacité d'action de ces banques par la consolidation et la diversification de leur actionnariat, d'améliorer leurs performances en matière de gouvernance par une gestion purement privée et de créer les conditions pour une meilleure participation de ces banques au financement de l'économie. A l'étape actuelle, à la communication du ministre de l'Economie et des finances, mercredi en conseil des ministres, on estimait officiellement avoir mis le paquet dans la restructuration pour une fixation avantageuse de la valeur de cession des banques.

Au finish, le gouvernement entend récupérer un minimum de 90 milliards de francs Cfa. L'équivalent des efforts financiers consentis pour la restructuration des banques publiques. En rappel, rien que la titrisation des créances compromises des banques a coûté environ 88 milliards de francs à l'Etat, dont 84 milliards de francs pour les banques publiques. En plus, le renforcement du capital de la Bia-Togo et de la Btci a fait déboursier à l'Etat environ 6 milliards de francs. Ce qui a permis à l'ensemble des quatre banques de répondre, à fin décembre 2010, aux normes du capital minimum de 5 milliards de francs décrétées par l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa).

A terme, bien que le souhait formulé par les partenaires techniques et financiers est de céder 51 pour cent des parts, l'Etat ne veut conserver que entre 15 et 26% des actions, avec un opérateur stratégique de qualité et un actionnariat local maintenu. L'opérateur stratégique s'entend un partenaire de référence ayant la qualité de banque ou établissement financier au sens de la Loi bancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), l'expérience et une assise financière. Ajouté à ces critères, l'Etat entend exiger de lui notamment le renforcement de la gouvernance bancaire, la sécurisation accrue de l'épargne des populations, la contribution à la hausse du taux de bancarisation au Togo..., et, encore plus important, le maintien du maximum d'employés. A défaut, un plan social



Adjii Ayassor, Ministre de l'Economie et des Finances

de qualité devrait être mis en œuvre au profit du personnel dont la banque serait amenée à se séparer.

Situation des banques publiques
A la date du 31 décembre 2010, l'Union togolaise de banque (Utb) comptait 242 employés, opérant dans 39 agences et gérant 96 005 comptes bancaires. Son Total bilan se situait à 150,286 milliards de francs, ses Fonds propres effectifs à 14,389 milliards de francs et son Produit net bancaire (PNB) à 10,504 milliards de francs. Le Résultat net affichait 1,550 milliard de francs. Ses Emplois ou Prêts étaient à 115,164 milliards et ses Ressources ou Dépôts à 132,070 milliards de francs.

A la même période, la Banque

togolaise de développement (Btd) gérait 219 employés et 65 317 comptes bancaires dans 17 agences. Son Total bilan s'est situé à 76,355 milliards de francs, ses Fonds propres effectifs à 11,702 milliards de francs et son Produit net bancaire à 6,506 milliards de francs. Le Résultat net affichait 1,210 milliard de francs. Ses Prêts et Dépôts étaient respectivement à 73,119 milliards et 57,051 milliards de francs.

La Banque internationale pour l'Afrique au Togo (Bia-Togo) avait 144 employés, qui géraient 25 197 comptes dans seulement 9 agences. Son Total bilan à fin décembre 2010 s'est situé à 78,688 milliards de francs, ses Fonds propres effectifs à 5,479 milliards de francs et son Produit net bancaire à 3,749 milliards de francs. Son Résultat net affichait 2,068 milliards de francs. Ses Prêts et Dépôts étaient respectivement à 57,765 milliards et 71,679 milliards de francs.

Enfin, la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (Btci) employait 256 personnes, autour de 44 212 comptes bancaires dans seulement 9 agences. Son Total bilan s'est situé à 126,452 milliards de francs, ses Fonds propres effectifs à 5,807 milliards de francs et son Produit net bancaire à 6,045 milliards de francs. Son Résultat net s'affichait négatif, à -1,499 milliard de francs. Ses Prêts étaient à 90,313 milliards et les Dépôts à 122,433 milliards de francs.

Au jour d'aujourd'hui, l'actionnariat des quatre banques publiques est constitué d'institutions, de la Caisse nationale de sécurité sociale et des particuliers. A l'instar de l'Etat, et dans les mêmes conditions que lui, les institutionnels - la Banque ouest africaine de développement (Boad), l'Agence française de développement (Afd) et la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) - envisagent de céder l'entière part de leurs parts. Contrairement à la Caisse nationale qui compte maintenir sa participation, voire la augmenter. Quant aux particuliers, ils sont partagés, à la limite désorientés. Pour eux, le processus de privatisation constitue une opportunité de valorisation des investissements réalisés dans le passé et pour lesquels aucun dividende n'a jamais été payé. L'espoir pour ceux de la Bia-Togo, si espoir il doit y avoir, repose désormais sur le choix de l'investisseur stratégique. A la Btci, la majorité (7,26%) veut imiter l'Etat en liquidant les actions. Le reste (1,19%) attend de voir la tête du repreneur. Mais ce n'est pas pour autant que la situation décourage d'autres. Pour cela, le processus compte réserver une part non négligeable du capital des banques à privatiser à des opérateurs économiques togolais qui se manifestent. Le souci étant de garder au sein de ces établissements de crédit un actionnariat national privé.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA 22,9 milliards Cfa de prêt de banques du Togo fin octobre

Les banques et établissements de crédits du Togo ont enregistré, au cours de la période du 19 au 25 octobre 2011, des prêts d'un volume de 22,950 milliards de francs Cfa. Les emprunts, eux, se montent à 7,000 milliards de francs, d'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Ces prêts représentent le tiers du total enregistré dans l'ensemble des pays membres de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) au cours de la même période qui se chiffre à 59,400 milliards de francs, et à autant pour les emprunts. Ils sont assortis d'un taux moyen pondéré de 4,26%. Les taux minimum et maximum étaient fixés respectivement à 3,05% et 750%.

Les prêts des banques togolaises étaient à un jour pour 2,000 milliards de francs, à une semaine pour le montant de 16,000 milliards de francs et à deux semaines, à 1,000%. Ils sont par ailleurs à un mois pour 3,950 milliards de francs. Les emprunts sont également pour les mêmes échéances, respectivement pour 2,000 milliards, 1,000 milliard, 2,000 milliards et 2,000 milliards de francs. A un jour, ces opérations étaient assorties des taux moyen pondéré, minimum et maximum de 5,70%, 4,50% et 6,50%. A une semaine, elles étaient aux taux respectifs de 3,34%, 3,05% et 6,00%. A deux semaines, ces mêmes taux étaient fixés à 5,37%, 4,50% et 6,75%. Et à un mois, enfin, ils étaient à 4,50%, 3,05% et 7,50%.

Outre le Togo, ce sont les banques ivoiriennes qui ont enregistré des prêts de 13,150 milliards de francs et des emprunts de 2,600 milliards de francs. Le Sénégal a enregistré plus d'emprunts, à 18,300 milliards de francs, contre 10,300 milliards de francs de prêts. Les emprunts étaient à une semaine pour 2,500 milliards de francs, à deux semaines pour 7,000 milliards de francs et à un mois pour 8,800 milliards. Le Sénégal est suivi, en termes d'emprunts, des banques du Burkina Faso pour 15,000 milliards de francs.

Après le Togo, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, ce sont les banques du Mali qui enregistrent des prêts de 6,000 milliards de francs, sans aucun emprunt. Les prêts étaient à une semaine et à un mois, respectivement pour 2,000 milliards et 4,000 milliards de francs. Le Bénin a enregistré 14,500 milliards de francs d'emprunts, contre 4,000 milliards de francs de prêts. La Guinée-Bissau n'a enregistré que des emprunts, à 2,000 milliards de francs, à une semaine. Alors que le Niger n'a pas du tout enregistré d'opérations.

Le total par échéance est de 2,500 milliards de francs de prêts et autant pour les emprunts à un jour, 23,500 milliards de francs d'emprunts et autant pour les prêts à une semaine, 11,650 milliards de prêts et autant pour les emprunts à deux semaines. Il est de 21,750 milliards de francs de prêts à un mois et le même montant d'emprunts et pour la même échéance.

Rencontre de Martina Boustani avec la presse togolaise

Les Etats-Unis confirment la réélection de Faure Gnassingbé

(suite de la page 3)

régionalement et à laquelle le Togo participe activement. Pourtant, certains confrères pensent que certaines autorités togolaises sont mêlées au trafic de drogue et de stupéfiants. Mme Boustani ne détient pas cette information. Par contre, estime-t-elle, "chaque personne est présumée innocente jusqu'à la démonstration de la preuve contraire." "Mais elle croit que le Togo n'est pas un pays de consommation de la drogue-la drogue coûte trop cher. Cependant il est un pays de transit.

Elections au Togo

Sans transition, la question des élections togolaises a suscité un vif débat au tour de la table. "Les Etats-Unis n'avalisent pas de hold-up", a répondu sèchement Mme Boustani à la question sur la caution qu'aurait donnée son pays au scrutin présidentiel de mars 2010. Avant de poursuivre : "Le Président a été réellement élu et les irrégularités soulevées ne sont pas de nature à remettre en cause l'élection de 2010." "En réalité, cette position est celle des E-U qui disposent, en se référant aux propos de la diplomate, des critères d'appréciation des élections.

D'ailleurs, elle a relevé que les contestataires n'ont pas apporté des éléments tangibles de fraudes pour permettre de contredire les résultats officiels.

Pour justifier la position des Etats-Unis, la diplomate a porté à l'attention de la presse le rôle combien important que joue leur représentation diplomatique sur place. Avant chaque scrutin, les E-U essaient d'écouter tous les partis potentiellement capables de positionner des candidats en vu d'aider à organiser des élections apaisées, crédibles et transparentes. Avec l'opposition, dit-elle, "on parle de stratégie pour pouvoir remporter les élections." Dans ce contexte, les E-U ne restent pas d'un seul côté. Ils leur arrivent d'aller chercher ceux qui sont parfois réticents à les écouter où ils se trouvent. Car, en toute évidence, "Dans ces genres de situation, on ne prend pas parti, on est pour peuple." Par contre, conclut-elle, "on ne peut pas donner satisfaction à celui qui n'est pas satisfait."

Plusieurs poids, plusieurs mesures

La diplomatie américaine dans le monde a aussi intéressé les



Mme Martina Boustani et un de ses collaborateurs

journalistes qui ont cherché à connaître d'abord le bilan de la politique américaine de Obama en Afrique puis les prises de positions américaines différentes dans les problèmes libyen et syrien.

En ce qui concerne l'Afrique, la

diplomate a fait remarquer que, comme toute administration américaine, M. Obama travaille d'abord pour les intérêts des américains à l'intérieur et à l'extérieur de son pays. Ceci étant, il ne fait que suivre la politique américaine en

Afrique de l'administration Bush. La seule possibilité dont il dispose étant peut-être d'augmenter les taux d'aide, de multiplier les enveloppes financières du service de la dette. C'est ainsi qu'au cours de sa visite en Afrique, M. Obama, tout en montrant un enthousiasme pour l'Afrique, a rappelé que les problèmes africains ne pourront être résolus que par des africains dans des institutions fortes, entend institutions démocratiques.

La vive réaction américaine en Libye est la conséquence d'une menace directe et verbalisée, a expliqué Mme Boustani. Selon elle, les E-U réagissent par rapport aux situations dans chaque pays. Le recours à la force devient en ce moment le seul possible lorsque toutes les voies ont été totalement explorées. Pour ne pas accepter l'expression de deux poids deux mesures employée par un journaliste pour comparer les cas libyen et syrien, Mme Boustani a préféré plutôt : "plusieurs poids, plusieurs mesures." "Question de dire que les problèmes existent partout et ont des portées différentes selon les pays.

C'est la realpolitik !

Contre la recrudescence de la piraterie maritime dans le Golfe de Guinée

Le Togo et ses voisins poussés à durcir la lutte

* On s'organise à l'international pour appuyer le Togo, le Bénin et le Nigeria.

Sylvestre D.

Pour prendre de l'avance sur ce qu'il était convenu de qualifier d'actes illicites en mer, le gouvernement togolais adoptait, le 6 juillet dernier, son adhésion à la Convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime et son protocole contre la sécurité des plates-formes fixes situés sur le plateau continental. Mais cela ne pouvait freiner le fléau, du moins aux larges des pays voisins comme le Bénin et le Nigeria. Au Togo, on se glorifie encore ne pas s'inquiéter "pour le moment" de l'effet que la piraterie en mer pouvait avoir sur les activités du Port autonome de Lomé et, partant, sur l'économie du pays. D'autant que, affirme-t-on au ministère de la Sécurité, "la marine nationale a pris suffisamment de mesure pour cela".

Pour se prémunir contre les attaques opérées en juillet dans les eaux du Bénin voisin, le ministre de la Sécurité et de la protection civile, le colonel Gnana Latta, affirmait : "Le dispositif de sécurité de la Marine togolaise a été renforcé depuis les récentes attaques dans les eaux béninoises. Nous avons maintenant une Marine très forte qui sort au moins deux fois par jour. Elle est fortement armée". Au sujet d'une prise d'otages

échouée, le 17 juillet, à 15 kilomètres des côtes togolaises, et qu'a relevée le Bureau international des affaires maritimes, le colonel Damehane Yark de la Gendarmerie nationale expliquait à la Télévision nationale que : "C'était une fausse alerte. Il ne s'agit pas de pirates, mais plutôt des pêcheurs ghanéens. Les passagers à bord du bateau avaient eu peur quand ils ont aperçu ces pêcheurs...". Le directeur général du Port, le contre-amiral Fogan Adégnon, en a rajouté, estimant que pour échapper à la piraterie au Bénin et au Nigéria, des navires se rappellent sur le Togo, même pour s'approvisionner en carburant. Bel exploit que tout cela.

Quand l'ONU s'en mêle N'empêche que l'inquiétude partagée, aujourd'hui, est que des pirates somaliens - champions de la catégorie - auraient fait des émules, notamment dans les eaux du Golfe de Guinée. A ce sujet, le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (Onu), sur proposition de l'Allemagne, de la France et du Gabon notamment, a adopté lundi à l'unanimité de ses quinze membres une résolution condamnant la piraterie dans le Golfe de Guinée et soulignant l'importance de trouver une solution globale à ce fléau. La résolution, rapporte l'AFP, affirme la

nécessité d'une aide internationale pour déterminer une stratégie d'ensemble afin de contribuer aux efforts entrepris par les pays riverains. Les pays concernés sont le Bénin, le Nigeria et le Togo.

Les membres du Conseil de sécurité "encouragent" les Etats de la Commission de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Commission du Golfe de Guinée à mettre en œuvre une stratégie d'ensemble. Celle-ci serait articulée autour de lois, là où il n'y en a pas, pour faire de la piraterie un crime. Elle pousserait également à la mise en place d'un mécanisme régional d'information et de coordination pour mieux lutter contre la piraterie. Il s'agit également d'encourager la coopération entre les pays membres de ces organisations pour poursuivre les auteurs d'actes de piraterie.

Le secrétaire général de l'Onu Ban Ki-moon avait estimé il y a près de trois semaines que la piraterie dans le Golfe de Guinée constituait une menace croissante et qu'il était plus que jamais important de s'organiser sur le plan international pour la combattre. De son côté, Taye-Brook Zerihoun, secrétaire général adjoint de l'Onu, a expliqué lundi devant le



Conseil de sécurité que les pirates somaliens, qui détiennent actuellement, selon lui, 316 otages et quinze bateaux, inspirent d'autres activistes africains qui ont commencé à attaquer des navires dans le reste de l'Afrique, dont dans le Golfe de Guinée. Les pirates somaliens s'éloignent de plus en plus des côtes dans l'Océan Indien pour commettre leurs méfaits et font usage de techniques "plus violentes", a-t-il indiqué.

En adhérant à la Convention contre la piraterie, le Togo s'attendait à bénéficier de l'assistance de l'Organisation maritime internationale pour faire face aux éventuels actes de piraterie dans ses eaux nationales. En outre, les Etats parties de cette Convention s'accordent l'entraide judiciaire la plus large

possible dans toute procédure pénale relative à ces infractions, y compris pour l'obtention des éléments de preuve dont ils disposent et qui sont nécessaires aux fins de la procédure. Mais, avant d'en arriver là, la Convention fait obligation aux Etats parties de prendre "toutes les mesures possibles afin de prévenir la préparation, sur leurs territoires respectifs, des infractions destinées à être commises à l'intérieur ou en dehors de leurs territoires". Ceci en mettant l'accent sur les renseignements, conformément à la législation nationale, et en coordonnant les mesures administratives et autres prises.

En la matière, la coopération militaire française est d'un soutien infaillible. Une récente tournée de 3 mois de sa marine aux larges du Golfe

de Guinée et d'Afrique centrale s'est achevée par une réunion à Cotonou, en octobre, regroupant marins togolais, béninois et ghanéens. Objectifs : renforcer la sécurité dans marins et encourager la lutte contre la piraterie en mer. De source française, 19 attaques ont été enregistrées depuis 2009 sur les côtes ouest-africaines.

D'après la Convention sur la piraterie, toute personne qui, illicitement ou intentionnellement, s'empare d'un navire ou en exerce le contrôle par la violence ou menace de violence commet là une infraction pénale. Il en est de même lorsque l'acte de violence est accompli à l'encontre du personnel se trouvant à bord d'un navire, si l'acte est de nature à compromettre la sécurité de la navigation. Tout comme lorsqu'on détruit un navire ou lui cause ainsi qu'à sa cargaison des dommages qui sont de nature à compromettre la sécurité de la navigation. Ou encore lorsqu'on fait usage, par quelque moyen que ce soit, d'un dispositif ou d'une substance propre à détruire le navire et/ou sa cargaison. On commet également une infraction pénale lorsqu'on use d'un intermédiaire, ou incite une tierce personne à agir, compromettant la sécurité de la navigation.

FOOTBALL/ SELECTION NATIONALE

Patrice Neuveu en roue libre?

En lutte avec le Nigérian Stephen Keshi, le technicien français, Patrice Neuveu pourrait devenir le nouveau sélectionneur du Togo à la suite de la nomination du Nigérian comme nouveau sélectionneur des Super Eagles en remplacement de Samson Siasia.

Gilles Vevey

Les deux techniciens figuraient sur la short liste de cinq noms que le comité technique de recrutement a arrêtée et remise à Christophe Tchao, le ministre des Sport et des Loisirs. Mais ces dernières semaines, la presse fait état d'une divergence entre le ministère des Sports et la Fédération Togolaise de Football quant à celui qu'il faut choisir.

Suivant toujours les informations, le ministère pencherait plus pour le Français à cause de son expérience du haut niveau et surtout son vécu avec d'autres formations du continent noir. Christophe Tchao aurait également apprécié sa ténacité et toute son envie, car ayant à chaque fois postulé au poste depuis le départ de son compatriote Henri Stambouli. Alors que la Fédération opérerait pour le Nigérian. Mais la nomination de ce dernier mercredi comme sélectionneur du Nigeria devrait laisser seul en lice Patrice Neuveu à moins que un troisième larron en la personne de Didier Six ne vienne bouleverser les données.

Ainsi, alors qu'on aurait dû connaître le nom du sélectionneur du Togo depuis quelques



semaines, le dilemme du choix de Neuveu ou de Keshi ralentissait donc les choses. Du coup, c'est le coach intérimaire Tchanilé Tchakala qui continuera par diriger la sélection nationale probablement lors de la double confrontation contre la Guinée Bissau les

11 et 15 novembre prochain.

En définitive, on ignore si la nomination de Stephen Keshi devrait permettre au ministère des Sports et des Loisirs et à la Fédération Togolaise de Football de s'entendre enfin sur Patrice Neuveu.

Football/ Real Madrid : Les statistiques ahurissantes de CR7 !

Avec son doublé inscrit ce mercredi à Lyon, Cristiano Ronaldo a atteint la barre de 100 buts marqués sous la tunique du Real Madrid.

En deux jours, Lionel Messi et Cristiano Ronaldo ont écrit une nouvelle page de leur duel à distance. Mardi, l'Argentin du Barça a atteint la barre des 202 buts sous le maillot blaugrana. Mercredi, le Portugais du Real Madrid a répliqué en inscrivant sa 100e réalisation depuis son arrivée dans la capitale espagnole. D'un maître coup franc frappé à 98 km/h et d'un penalty face à Hugo Lloris et l'Olympique Lyonnais (0-2, 4e journée de C1), la star lusitanienne a franchi ce cap mythique. Une performance qu'il a préféré relativiser.

"Je suis très content. Marquer mon 101e but avec le Real Madrid (Ndrr, les statistiques officielles affichent 100 mais CR7 s'attribue un coup franc dévié par Pepe en septembre 2010 face à la Real Sociedad), c'est très bien. Mais le plus important, c'est que l'équipe ait gagné et qu'elle se soit qualifiée", a-t-il lancé, remerciant ensuite tous ses partenaires et ses entraîneurs de l'avoir aidé à atteindre ce total impressionnant.

Il convient en effet de rappeler qu'il ne s'agit que de la troisième saison de l'international lusitanien au sein de la Casa Blanca. Lors de son premier exercice avec l'écurie merengue, le natif de Funchal avait même raté près de deux mois de compétition après une opération à la cheville. Il n'a au final disputé que 105 rencontres toutes compétitions confondues avec le Real Madrid, soit une moyenne affolante de 0,952 but par match.

Des chiffres qui permettent de mesurer l'énorme performance hors norme que réalise le Ballon d'Or France Football 2008 depuis qu'il porte la tunique merengue. Si son rival albiceleste et lui continuent sur la lancée de leur début de saison, on peut à nouveau s'attendre à des clásicos sentant la poudre. Surtout, on peut déjà se préparer à voir de nombreux records continuer à tomber...

Ballon d'Or FIFA/France Football: Samuel Eto'o, seul Africain contre tous

Il ne peut en rester qu'un. Samuel Eto'o est le seul et unique représentant du continent africain dans la liste des nominés au Ballon d'Or. Et le Camerounais ne semble même pas en course pour la lutte finale, promise à un duel Lionel Messi-Cristiano Ronaldo.

On connaît désormais le nom des 23 joueurs amenés à se disputer le Ballon d'Or 2011. Dans la liste élevée par la FIFA et France Football, figurent, évidemment Lionel Messi, le tenant du titre, ses coéquipiers du Barça (Xavi, Andres Iniesta, Cesc Fabregas, Dani Alves, David Villa, Gerard Piqué et Eric Abidal), ses adversaires du Real (Cristiano Ronaldo, Gonzalo Higuain, Mesut Özil, Karim Benzema, Iker Casillas), du Bayern Munich (Thomas Müller, Bastian Schweinsteiger), l'Inter Milan (Diego Forlan, Wesley Sneijder) ou de Manchester United (Wayne Rooney, Nani). Et un seul Africain : le Camerounais Samuel Eto'o.

Unique représentant du continent, l'attaquant de l'Anzhi Makhachkala est abandonné par l'Ivoirien Didier Drogba et le Ghanéen Asamoah Gyan, sortis de la liste. En termes de nationalités, l'Espagne se taille évidemment la part du lion (7) devant l'Allemagne (3). Suivent la France (2), l'Argentine (2), le Brésil (2), l'Uruguay (2) et le Portugal (2) puis le Cameroun (1), l'Angleterre (1) et les Pays-Bas (1). A noter que par rapport à la liste 2010, 15 joueurs sur les 23 restent dans la liste soit un petit turn-over. La deuxième étape de cette course au Ballon d'Or sera l'annonce des trois finalistes le 5 décembre avant l'attribution du prestigieux trophée le 9 janvier à Zurich.

A priori, il y a peu de chances de voir l'ancien Blaugrana figurer dans le dernier carré. Son talent n'est pas remis en cause mais le Ballon d'Or récompense autant les performances individuelles que collectives. Derrière Messi couvert d'or (Ligue des Champions, Liga, Super Coupe d'Europe, meilleur joueur de la Liga, meilleur joueur d'Europe, meilleur buteur de la Liga des Champions, meilleur passeur de la Liga...) et de son principal concurrent Cristiano Ronaldo (Coupe d'Espagne, vice-champion d'Espagne, équipe type de la Liga, Soulier d'Or...), Eto'o est le seul africain à suivre le rythme.

Didier Drogba (Côte d'Ivoire), Emmanuel Adebayor (Togo), par exemple, sont à la peine en club. Michaël Essien (Ghana) est trop souvent blessé.

Transport aérien/Depuis le 1er novembre

ASKY fonctionne sous sa propre identité

Etonam Sossou

Des journalistes des médias publics et privés nationaux et internationaux étaient face le 28 octobre aux dirigeants de la compagnie aérienne communautaire Asky à la coupole de la Banque d'Investissement et de développement de la CEDEAO

(BIDC) à Lomé.

Cette rencontre se situe dans le cadre de la nouvelle politique d'Asky après 20 mois de vol à travers le ciel africain.

Ainsi, depuis mardi, le 1er novembre Asky affiche son propre identité propre, grâce à L'acquisition de son propre "Passagers Management System"

(PMS) e l'installation en propre dans les marchés à fort potentiel. Elle affichera dorénavant dans tous les systèmes de distribution (Amadeus, Galileo, Sabre...) et d'enregistrement (Gaetan, Sita...) son propre code : KP, et sur les billets d'avions son propre code numérique : 032 (acte 1). Ceci, dans la perspective que la



compagnie "change sa façon de se présenter à ses clients", précise M. LOUKOU Laurent, Directeur commercial d'Asky.

Aussi, les responsables de cette compagnie projettent-ils dans les prochains mois l'ouverture de bureaux dans les marchés à fort potentiel. La nouvelle façon de traiter le client à savoir, offrir une excellente qualité de service aux clients sur toute la courbe d'expérience client et, au-delà de ses attentes, faire d'Asky la compagnie la plus attentionnée d'Afrique, est l'une des grandes ambitions d'Asky.

"Le réel changement, à partir du 1er novembre, sera la

reconnaissance de l'identité de la compagnie, en gravant le KP dans tous les systèmes de distribution et le 032 sur les billets d'avion", s'est réjoui M. Loukou.

Revenant sur l'historique de la création d'Asky, M. Gervais Koffi Djondo, président du conseil d'administration, a relevé les différentes étapes ayant abouti au vol inaugural le 13 janvier 2010.

M. Djondo a surtout mis en exergue le principe de base communautaire qui traduit l'originalité du projet ASKY. De l'avis de ses dirigeants, la mission d'ASKY est de promouvoir la libre circulation des personnes et des biens et partant, les échanges

économiques entre les différentes régions d'Afrique et, entre l'Afrique et le reste du monde. Mais aussi, de contribuer au développement du tourisme intra africain et celui entre le continent et les autres nations du monde. "La vision de ses promoteurs est devenue une réalité : ASKY est aujourd'hui dans les airs", s'est réjoui le directeur général Awel Buséra. Déjà en presque deux années d'activités elle a réalisé des performances telles qu'un réseau de couverture (à partir de Lomé-Togo, son siège) au profit de 12 pays de la CEDEAO et 5 pays de la CEMAC, soit un total de 17 pays desservis pour 19 destinations. Plus en détail, ASKY, c'est plus de 150 voies opérées par semaine, plus de 800 passagers transportés par semaine et environ 490.000 passagers depuis le début de ses activités, pour une moyenne de 74% de taux de remplissage.

Pour y arriver, la compagnie s'est dotée, à ce jour, de 4 appareils (avions) de nouvelles générations et de compétences humaines sol/air, constituées de 250 agents dévoués de plus de 25 nationalités. Après la couverture totale du ciel africain, Asky compte survoler les cieux Européen, Asiatique et américaine.

Société

Les musulmans dans la fièvre des préparatifs de la Tabaski

11 heures, au marché d'Adawlato. L'animation est au rendez-vous. Les préparatifs pour la fête de la tabaski se poursuivent. La principale rue qui traverse le marché est bloquée par une forte circulation entre automobilistes, motocyclistes et piétons.

Les marchands ambulants se promènent avec leurs produits jusque sur la chaussée. En ces temps de soldes, les commerçants édulcorent les prix, au grand bonheur des clients qui préparent la Tabaski. C'est sous un soleil ardent que les vendeurs rivalisent pour attirer l'attention des clients et des badauds qui veulent se rincer les yeux.

Cette proximité de la fête du mouton, communément appelée Tabaski, poussent les musulmans, en particulier, les femmes, à vouloir, coûte-que-coûte, disposer des nouveautés, vues dans un nouveau clip ou dans un magasin. L'Union pour la patrie a fait un tour chez les commerçants du grand marché, connu pour ces bonnes affaires dont les femmes se raffolent.

C'est la période des soldes ! Les grands magasins vident les marchandises, au bénéfice des petits commerces. Une aubaine pour certains qui en profitent pour se faire des affaires. Surtout, les bourses faibles qui ne ratent pas une telle opportunité. Partout, ce sont des cris, sifflements, danses sur fond de musique, pour attirer les visiteurs. Ces ventes sont tellement à bon prix que les clients en oublient la proximité dangereuse de la chaussée au bord de laquelle sont exposés ces commerces.

Ces périodes de soldes font aussi, le bonheur des revendeurs et qui squattent les grands commerces, moyennant un bénéfice. C'est le cas de Myriam qui révèle : "Je viens du B énin, précisément, de Cotonou. J'ai des parents qui gèrent de grands magasins. Ce sont eux qui me donnent de la marchandise à écouler".

Et de poursuivre "Par exemple lorsqu'un article est en vogue à Cotonou ou même, ils vendent au prix indiqué mais, dès qu'un autre sorte pour lui ravir la vedette, alors qu'on est à l'approche d'une fête, ils m'envoient le reste de ces tissus



que je revends à un prix moyen pour gagner quelque chose".

Aïssata, à la recherche d'une paire de chaussures, trouve ces soldes bénéfiques, dans la mesure où toutes les bourses y ont axées. Ainsi, les visiteurs se frayent difficilement un passage. Les déplacements sont plus ardues à cause de l'occupation des voies piétonnes. A quelques jours de la fête de la Tabaski, c'est la ruée des marchands ambulants au marché d'Adawlato. Seydou vend des tissus de qualité. Une offre diversifiée grâce à une variété de tissus parmi lesquelles le "farafara" à 20.000 F Cfa le mètre, le "Diazner" à 15.000 F Cfa. A quelques encablures, Bara expose des boubous déjà cousus. "Ce n'est pas encore le grand rush. Il y a ici de nouvelles variétés comme des pagnes en chantoum, l'ensemble est vendu à 10.000 F Cfa. " Le marchand ambulant précise que ce dernier produit est vendu ailleurs à 14.000 F Cfa le mètre.

Bouba, dans son échoppe, propose divers articles. Parfois, il interpelle directement les passants. "Ici, il y en a pour toutes les bourses", lance-t-il. Des bourses qui se font toujours attendre. Quelques commerçants surveillent les étals, des clients font des va-et-vient, en faisant des clins d'œil aux différents articles exposés. "Venez acheter ! Y'a tout ce dont vous avez besoin !",

leur lance un animateur, micro à la main. La sono distille des décibels pour attirer les clients. La chaleur estivale n'entame en rien la détermination des potentiels clients.

Mais du côté des commerçants, on estime que ce n'est pas encore le grand rush à quelques jours de la fête de la tabaski, contrairement aux années passées. Un commerçant se plaint de l'enclavement de son magasin. "Comme vous l'avez constaté, il n'y a pas une grande affluence. C'est un peu difficile. C'est peut-être lié à la conjoncture économique", lance Faye un vendeur de garniture.

A quelques mètres de là, Babacar embouche la même trompette : "les affaires ne marchent pas bien par rapport aux années précédentes". Et, Moussa, debout sur une table, entourée par quelques dames, d'expliquer : "le mètre du "farafara" (tissu à la mode pour les femmes) est à 20000".

Pour cette année les tenues légères, pas trop encombrantes, pagnes et hauts, les tailles-basses, les tissus farafara et diazner sont très prisés par les femmes. Du côté des hommes, il n'y a pas de grands changements. L' "Obasanjo" ou le basin reste toujours le coup de cœur de la gent masculine.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1084 DE LOTO BENZ DU 26 OCTOBRE 2011

Nous sommes le mercredi 02 Novembre 2011 et nous prenons part au premier tirage de ce mois Novembre. Il s'agit du tirage de Loto Benz qui porte le N°1085.

Comme de coutume, de nombreux lots intermédiaires et des gros lots ont émaillé le tirage précédent et ont fait le bonheur de plusieurs parieurs de la LONATO.

LOME se taille la part du lion dans la répartition des gros lots recensés pour le compte du tirage précédent. En effet, un lot de **540.000 FCFA** et trois lots de **750.000 FCFA** ont été enregistrés respectivement auprès des opérateurs **8200, 5609, 6201 et 7826**.

A **ATAKPAME** également, un lot de **750.000 FCFA** a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance sur le point de vente **2024**.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LA LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !!!**

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1085 de LOTO BENZ du mercredi 02 Novembre 2011

Numéro de base

66

90

45

42

60